



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Communication sur le Progrès

Sept. 2017 – Sept. 2018



Roulements, Guidage
& Étanchéité



Transmission Mécanique



Transmission Électrique



Fluiditique



Maintenance Générale

Notre engagement

Conscients de notre rôle dans la société et de notre responsabilité, nous avons mis en œuvre une démarche qui s'inscrit dans le temps et dont l'objectif est de contribuer à un développement harmonieux et durable de la société.

Par notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en juillet 2010, nous avons voulu afficher publiquement cet engagement et notre soutien à respecter les dix principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ces valeurs fondamentales font partie intégrante de notre culture d'entreprise, de notre stratégie et donnent lieu à des actions concrètes présentées dans notre communication sur le progrès.

C'est avec plaisir que je réitère l'engagement de Brammer France à soutenir le Pacte Mondial ainsi que notre volonté de faire progresser ses principes aussi bien au sein de notre entreprise qu'au niveau de notre sphère d'influence.

C'est dans cette même continuité que j'ai décidé d'étendre, d'ici fin 2018, cette démarche à la société Orexad, également dans le giron du groupe Rubix France.

Pierre Vanstoflegatte
Président Directeur Général



A propos de Brammer France

Brammer France est un distributeur de composants techniques et de prestations de service destinés à la maintenance de l'outil de production. La société fait partie du groupe Rubix, issu du regroupement en septembre 2017 des groupes IPH et Brammer. Rubix est le leader en Europe de la distribution de fournitures et de solutions industrielles avec une implantation dans 23 pays européens, plus de 650 entités, 8 000 salariés, 220 000 clients et un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros en 2017.

Brammer France offre une prestation globale, du conseil à la livraison du produit final, en passant par des solutions destinées à aider nos clients à améliorer leur production, à baisser leurs coûts d'exploitation, à réduire leurs consommations d'énergie.

Brammer France compte 420 collaborateurs et dispose d'un réseau de 30 agences réparties sur tout le territoire ainsi que d'une plateforme logistique.

Cette présence nationale associée à l'interconnexion des stocks européens permet à nos clients d'accéder aux produits des plus grandes marques et de répondre à leurs besoins 24h/24 et 365 jours par an.

Droits de l'Homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans notre sphère d'influence
2. Veiller à ce que nos propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme

En tant qu'entreprise socialement responsable, Brammer entend :

- défendre l'égalité des chances,
- respecter les hommes, les femmes et les différentes cultures,
- refléter la diversité de son environnement et de la société française, notamment sa diversité culturelle et ethnique,

afin de transformer le pluralisme en un facteur de progrès et un avantage compétitif, de véhiculer une image positive de l'entreprise tant à l'externe qu'à l'interne et de respecter les lois en vigueur.

Ces valeurs sont déclinées au sein de notre organisation à travers plusieurs documents.

- ▶ Le **code de conduite et d'éthique professionnelles du groupe Rubix**, en vigueur depuis mars 2018, expose les lignes directrices et exigences en matière de comportements à adopter et s'applique aux collaborateurs ou personnes collaborant avec le groupe Rubix. Ce code couvre entre autres la lutte contre la discrimination et le harcèlement, les droits de l'homme, la gestion des informations et la confidentialité des données.
- ▶ La **charte de non-discrimination** responsabilise les managers de l'entreprise sur les règles de non-discrimination. Chaque manager, dans le cadre de ses décisions de recrutement, promotion et formation, doit veiller à prendre en compte uniquement les compétences professionnelles de ses collaborateurs ou des candidats. Plusieurs supports au recrutement, à l'évaluation et évolution professionnelles sont disponibles et aident les managers à prendre en compte cette charte. Elle est affichée sur l'ensemble des sites et est systématiquement remise à chaque responsable qui, en la retournant signée, s'engage à respecter et à faire respecter les principes contenus dans celle-ci.
- ▶ En parallèle et en complément au règlement intérieur, la **charte des relations de travail**, rédigée à l'initiative du CHSCT, a pour objectif de promouvoir le vivre ensemble et le respect de l'environnement. Elle précise les attitudes que Brammer souhaite voir adopter par l'ensemble de ses collaborateurs au quotidien afin de créer des relations et un cadre de travail sains et stimulants.
- ▶ Les **dix principes du Pacte Mondial** sont affichés sur l'ensemble des sites Brammer et repris sur nos portails Internet et Intranet.

Ces documents sont remis à tout nouvel arrivant qui doit en attester la prise de connaissance auprès du service des Ressources Humaines.

→ A ce jour, aucun acte discriminatoire n'a été enregistré auprès des Ressources Humaines.

EFFECTIFS	2017
Total	410
Femmes	25%
Hommes	75%
Nombre nationalités	11
Moins de 25 ans	6%
Plus de 56 ans	13%
Contrats CDI	93%

→ Projet

Démarrage d'une collaboration avec EcoVadis, plateforme de notation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales, afin de suivre le niveau RSE de nos fournisseurs stratégiques.



*Sur notre siège social de Saint-Michel-sur-Orge, nous faisons appel à la société **Cèdre** pour la collecte et le recyclage de certains de nos déchets (canettes boisson, bouteilles plastiques, DEEE).*

***Cèdre** est une **Entreprise Adaptée** qui collecte et recycle les papiers de bureau et autres déchets du secteur tertiaire en Ile-de-France. Elle a une vocation sociale et permet à des travailleurs en situation d'handicap d'exercer une activité professionnelle salariée.*

Célébration des 10, 20 et 30 d'ancienneté

Chaque fin d'année, nous organisons une fête pour mettre à l'honneur les collaborateurs qui ont 10, 20 ou 30 d'ancienneté afin de les remercier pour leur engagement, leur investissement dans la société durant toutes ces années.

Après un accueil autour d'un déjeuner-banquet, suivi d'une cérémonie de remise des diplômes ainsi que d'une visite du centre logistique, les participants sont conviés à un dîner-spectacle dans la capitale, en compagnie de membres de la Direction.



Normes du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Abolir effectivement le travail des enfants
6. Éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Etant une société de droit français, nous respectons l'ensemble des obligations légales en matière de droit du travail. Notre département des Ressources Humaines a la charge d'appliquer cette réglementation, de développer et faire vivre au quotidien les structures et actions nécessaires dans les domaines de la santé et de la sécurité des salariés, de la formation et du fonctionnement des différentes instances représentatives. L'ensemble des actions et résultats sont détaillés dans le bilan social que nous établissons chaque année.

Nos collaborateurs constituent le cœur de notre activité, sans lesquels notre société ne peut pas fonctionner et progresser. Il est de notre responsabilité de respecter et d'aller au-delà des obligations légales en proposant des actions visant à améliorer en permanence l'environnement et les conditions de travail tout en encourageant le développement personnel.

Gestion Prévisionnelle des Emplois & des Compétences

Une politique de GPEC est en vigueur afin de gérer de manière qualitative la carrière et l'évolution des collaborateurs et de les impliquer à 100% dans la démarche.

La Brammer Académie™, créée en 2017, a pour mission de former la force de vente terrain et interne à l'excellence commerciale et technique. L'évaluation des connaissances de chaque collaborateur permet aux formateurs internes d'adapter le contenu des modules aux besoins des salariés.



- + 50% des commerciaux terrain formés à l'Excellence Commerciale
- + 50% de la force de vente formée au module technique Roulements
- Un taux de satisfaction des collaborateurs formés de 85%

→ Les projets

- Création d'un nouveau module technique
- Déploiement de la formation Excellence Commerciale aux équipes de vente sédentaires

Conditions de travail

Nous poursuivons nos actions afin de faire progresser les conditions de travail et de prévenir les risques en matière de santé et sécurité.

- ▶ Extension des exercices d'évacuation annuels désormais réalisés sur les deux sites principaux ainsi que sur les deux sites hébergeant des ateliers.
- ▶ Actions de formations CACES, habilitations électrique-électrolyse-mécanique, Sauveteur Secouriste du Travail, Chargé d'évacuation en cas d'incendie, manipulation des extincteurs.

	2017
Taux de fréquence des accidents du travail	13,4
Gravité des accidents du travail	0,3

→ Projet

L'intégralité du parcours d'intégration a été revu et est en phase de finalisation. La nouvelle version est planifiée pour déploiement début 2019.

Environnement

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Soucieux de l'impact de nos activités sur l'environnement et de notre responsabilité quant à sa protection, la dimension environnementale fait partie intégrante de notre stratégie.

Cet engagement se traduit entre autres par la certification ISO 14001 de notre siège social de Saint-Michel-sur-Orge où est localisée notre plateforme logistique.

Afin d'étendre l'approche environnement à l'ensemble de la société et d'impliquer tous les collaborateurs, notre politique environnementale comporte des objectifs couvrant tous les sites et activités Brammer. Ils concernent notamment la réduction des émissions de CO₂ ainsi que des consommations d'énergie et de papier. Enfin, nous attachons beaucoup d'importance à contribuer à l'amélioration des performances environnementales de nos clients en les aidant à résoudre leurs challenges en matière d'économies d'énergie.

ICPE – site de Saint-Michel-sur-Orge

Le bâtiment, hébergeant notre centre logistique, est soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique 1510 (entrepôt couvert stockant des matières combustibles).

Les différents équipements sont contrôlés régulièrement afin de garantir une protection efficace du site et de son environnement et de prévenir tout risque d'incendie.

Gestion des déchets

Le **tri des déchets** est opérationnel sur l'entité de Saint Michel :

- Les cartons et papiers d'emballage, papiers bureau donnent lieu à une valorisation matière,
- Les palettes bois sont soit réutilisées par notre centre pour les envois client soit récupérées par notre prestataire déchets pour recyclage,
- Les déchets industriels banals (DIB) sont revalorisés énergétiquement,
- La ferraille est remise à un ferrailleur,
- Les déchets dangereux sont isolés et pris en charge par notre prestataire pour un traitement approprié,
- Les canettes de boisson et les bouteilles plastiques sont également triées en vue de leur recyclage. Elles sont collectées par la société Cèdre qui est une entreprise adaptée employant des personnes en situation d'handicap.

Nous remettons également à l'entreprise Cèdre nos équipements informatiques obsolètes. Le traitement des toners usagés produits sur l'ensemble des sites est géré par la société CONIBI qui est un consortium spécialisé dans la collecte et le traitement des consommables usagés. Les toners collectés par CONIBI sont recyclés ou valorisés.

Sur le site de Schiltigheim, centralisant une partie des services support, les déchets sont triés avec une solution de collecte séparée des bouteilles plastiques pour revalorisation matière. Le tri est également opérationnel sur nos deux ateliers avec une gestion des déchets dangereux conforme à la réglementation.

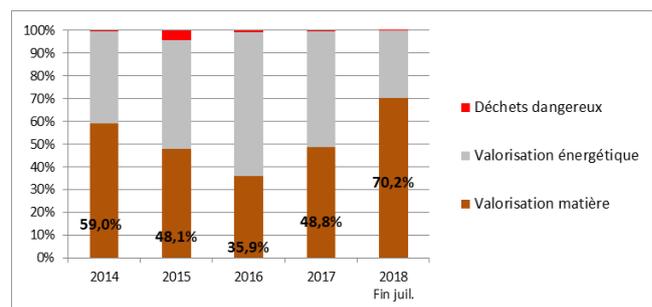
Au niveau de **l'emballage de la marchandise expédiée** au départ de notre plateforme logistique, des règles et des moyens sont en place afin d'optimiser l'utilisation des matériels et limiter les déchets à toutes les étapes du flux d'expédition :

- Cartons fabriqués entièrement à partir de papier recyclé,
- Papier kraft froissé pour le calage,
- Bande gommée kraft pour la fermeture des colis,
- Filmeuse assurant la maîtrise de la quantité de film utilisé pour le conditionnement des palettes,
- Articles de faible poids conditionnés dans des enveloppes matelassées au lieu de cartons réduisant ainsi le volume de colis transportés.

→ Nos résultats

Après une période de dégradation de la qualité du tri sur la plateforme logistique, les résultats sont en nette amélioration depuis le début de l'année 2018.

→ Pour la période à venir, nous nous fixons pour objectif :



- de valoriser 75% de déchets en filière matière sur St Michel,
- d'étendre progressivement le tri des déchets à l'ensemble des sites.

Papier

La réduction de nos consommations de papier reste l'une de nos priorités. Cela se traduit au quotidien par l'utilisation de matériels d'impression performants, la mise à disposition aux postes de travail d'un 2^e écran ou d'un écran de grande taille pour faciliter la visualisation des documents.

Nous poursuivons également le développement avec :

- nos fournisseurs de la dématérialisation des commandes, accusés de réception, factures,
- nos clients de la dématérialisation des factures ainsi que la mise à disposition d'une solution d'e-Procurement leur proposant des services de gestion des commandes d'achat et des fonctions administratives avancées par le biais de technologies internet.

Depuis cette année, les bulletins de paie des collaborateurs sont dématérialisés et accessibles dans un coffre-fort numérique. Par ailleurs, pour nos impressions internes, nous utilisons un papier certifié de gestion durable des forêts et avons basculé sur un grammage plus faible (75g).

Energie

Sur notre plateforme logistique, le remplacement des éclairages se fait systématiquement en éclairage LED. Par ailleurs, des travaux d'amélioration de l'isolation des portes de quai vont démarrer et permettront une meilleure maîtrise de nos consommations de gaz.

Emissions de CO₂

Parc auto

Nous renouvelons régulièrement nos véhicules en intégrant systématiquement les dernières évolutions constructeur pour orienter notre choix sur des modèles moins polluants et gourmands en carburant. Les règles de gestion du parc auto font l'objet d'une politique véhicules qui est remise à chaque collaborateur concerné.

→ Cette politique est en cours de révision. Elle prévoit entre autres de diminuer la périodicité de remplacement des véhicules.

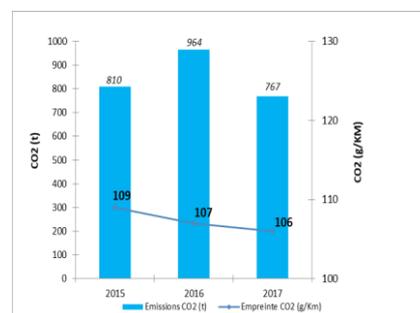
Déplacements des salariés

En vue de réduire les nombreux déplacements professionnels liés à notre structure multi-sites, les deux sites principaux sont équipés d'un système de vidéoconférence. La mise à disposition d'outils permet d'organiser facilement des conférences audio et web entre les différents sites mais également avec nos clients et nos fournisseurs. Les collaborateurs sont sensibilisés à la nécessité d'utiliser ces outils, d'optimiser leurs déplacements professionnels et de privilégier, dans la mesure du possible, les voyages en train.

Nous encourageons également nos collaborateurs à adopter des moyens de transport plus respectueux de l'environnement pour les trajets domicile-travail. Les salariés, optant pour les transports en commun ou la bicyclette, bénéficient d'une subvention.

→ Nos résultats

- A mi 2018, 7,8% des salariés bénéficient de l'indemnité « transport »
- L'empreinte CO₂ moyenne de notre flotte de véhicules a continué à baisser en 2017



Services client orientés environnement

Service Economies d'énergie

Nous apportons à nos clients des solutions en matière d'économies d'énergie afin de les assister dans leurs actions de réduction de leurs consommations d'énergie et par conséquent de leur empreinte carbone.

**Brammer
& les économies d'énergie**



Cette démarche consiste à informer, conseiller, former et accompagner nos clients dans l'optimisation énergétique de leur outil de production, en réalisant des études et audits et en leur proposant des produits de la gamme Brammer permettant d'économiser de l'énergie. Notre compétence s'articule autour des domaines de la motorisation, des réducteurs, de la transmission mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique. Nos fournisseurs partenaires peuvent intervenir en soutien pour nous aider à effectuer des audits très précis des différentes situations rencontrées chez nos clients et ainsi de leur soumettre des solutions alternatives et économes en énergie.

Brammer Invend™



Brammer Invend™ est une solution de services basée sur la mise à disposition d'un distributeur automatique installé dans les locaux du client. Une large gamme de consommables MRO à forte rotation tels qu'équipements de protection individuelle, lubrifiants, produits d'entretien, de sécurité, etc ... peuvent être placés dans la machine et sont disponibles pour les utilisateurs 24h / 24, 365 jours par an.

Brammer Invend™ permet au client de réduire ses coûts de stockage, d'améliorer la gestion de ses consommables, d'augmenter sa productivité mais l'aide également dans sa démarche de développement durable de plusieurs manières :

- Une réduction de la consommation
 Un meilleur contrôle des consommables et une meilleure visibilité quant à l'accès aux articles par l'utilisateur final réduit généralement les dépenses de 25 à 45%, diminuant ainsi le gaspillage et la surconsommation des produits.
- Des économies de papier
 L'approvisionnement du stock de la machine se fait automatiquement et n'entraîne aucun échange de documents papier hormis la facture, qui peut être dématérialisée. L'accès par le biais d'un portail électronique à différentes informations facilite la gestion des données, exportables informatiquement.
- Une meilleure protection des collaborateurs
 Des ruptures de stock fortement limitées, la disponibilité en permanence à proximité du poste de travail d'équipements de protection individuelle, agréés et adaptés aux besoins des utilisateurs, renforcent la maîtrise de la sécurité, la sensibilisation des utilisateurs et la réduction des risques.

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Le groupe RUBIX exige que l'ensemble des opérations avec des tiers soient menées dans le respect des lois applicables en matière de corruption sous toutes ses formes. Le nouveau code de conduite et d'éthique professionnelles du groupe RUBIX applicable depuis le 1^{er} mars 2018 définit les politiques et procédures applicables en matière de lutte contre la corruption, la fraude et les situations de conflit d'intérêts. Elles sont à respecter par l'ensemble des collaborateurs.

Toute conduite contraire à l'éthique ou activité illégale est à signaler à son responsable direct ou au service des Ressources Humaines. En complément, une hotline externe est mise à disposition de l'ensemble du personnel afin de pouvoir remonter toute alerte en toute confidentialité.